



HAUT-MINERVOIS

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT MINERVOIS

AVIS D'ATTRIBUTION

MARCHE DE FOURNITURE

Identification de l'organisme qui passe le marché	Communauté de Communes du Haut Minervois M. le Président 18, Rue Léo Lagrange – 11160 PEYRIAC MINERVOIS Etablissement Public Territorial ✓ Principale activité du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques. Le Pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'un groupement de commande.
Procédure :	Procédure adaptée en application des articles 28 du code des marchés publics
Objet du marché :	Fourniture de 200.000 sacs translucides jaunes de 50 L, avec lien coulissant (de couleur différente) pour la collecte sélective
Critères d'attribution :	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération ✓ Conformité au CCTP : 40% ✓ Prix : 40% ✓ Délais de livraison : 20%
Attribution du marché :	✓ Nombre d'offres reçues : 5 ✓ Nom et adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué : <ul style="list-style-type: none">○ S.A.S INTERPACK○ LE BOURG○ 14 130 TORSQESNE ✓ Montant du marché : <ul style="list-style-type: none">○ Tranche ferme : 11 978,00 € HT soit 14 325,69 € TTC○ Tranche conditionnelle : 599,50 € HT soit 717,00 € TTC
Procédures de recours	Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier, 6 rue Pitot, F-34000 MONTPELLIER – courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr – tel 04.67.54.81.00 – fax : 04.67.54.81.00 – URL : http://www.ta-montpellier.juradm.fr Introduction des recours : référé précontractuel à tout moment avant signature du marché ; contentieux de l'annulation et de l'indemnisation dans les 2 mois à compter de la décision de rejet ou à compter de l'avis d'attribution.
Date d'envoi à la publication :	05 mai 2011